



© Laurie Agusti

appel à candidatures
septembre-décembre 2025

Résidence de bande dessinée

Ville de Colomiers

La résidence

C'est dans son ADN, le festival BD de Colomiers s'attache à donner une visibilité à de jeunes auteur·ices et à les accompagner dans leurs premiers pas sur le chemin de la professionnalisation. À ce titre, 11 auteur·ices BD ont déjà été accueillies dans le cadre de la résidence de création liée au festival BD.

Pour ces trois mois de résidence, l'auteur·ice bénéficiera :

- d'une bourse de 6 000 euros TTC ;
- d'un aller/retour entre son domicile et Colomiers.

Candidatez jusqu'au jeudi 29 mai par mail amandine.doche@mairie-colomiers.fr //

05 61 15 24 13

Ne pouvant pas nous engager à répondre précisément à toutes vos questions individuelles, nous avons rédigé un cahier des charges simple et précis qu'il vous suffit de suivre pour soumettre votre candidature au bon format.

Le festival

Le festival BD Colomiers explore avec curiosité les nouvelles tendances de la bande dessinée contemporaine.

C'est un événement que nous souhaitons avant tout drôle, intense et revigorant. Nous travaillons pour que BD Colomiers pose une longueur d'avance sur la manière dont l'événementiel bande dessinée devrait évoluer, avec :

- Des auteur·ices et des modérateur·ices qui ont des choses à partager et souhaitent le faire auprès de tous les publics ;
- Un travail de fond réalisé auprès du public toute l'année, que viennent souligner 3 journées qui valorisent le travail accompli un an durant. Nous souhaitons en finir avec l'événement pour l'événement, qui d'un point de vue économique et écologique doit être repensé ;
- Un regard sur ce qui se trame aujourd'hui, sur ce qui dessine demain. Il ne s'est jamais passé autant de choses dans le paysage de la bande dessinée, et nous souhaitons mettre en lumière cette effervescence.

Notre résidence BD s'inscrit parfaitement dans cette lignée !

Contenu de l'appel à candidature :

Objectifs de la résidence :

Accompagner un·e jeune auteur·ice sur le chemin de la professionnalisation.

Attendus :

- Porter un projet de création original et en lien avec la ligne artistique défendue par BD Colomiers
- Être en cohérence avec la Politique d'Éducation artistique et culturelle de la Ville de Colomiers

Conditions d'éligibilité :

N° SIRET

Français·es ou étranger·es disposant d'un visa

Candidature en solo

Disponible aux dates annoncées

Moyens proposés :

Lieu de vie et espace de travail :

Un hébergement meublé incluant deux chambres, un bureau, une salle de bain / toilettes, une cuisine, un accès internet.

Accompagnement :

L'ensemble de l'équipe du festival BD, dans la limite de ses disponibilités, accompagne chacun·e des résident·es pour avis et retours, accompagnement administratif, aide à la rédaction de textes et/ou à la préparation de dossiers, la mise en connexion avec d'autres auteur·ices et éditeur·ices...

Financement :

Bourse de 6 000 euros TTC

+ Prise en charge d'un aller/retour entre son domicile et Colomiers.

Reste à la charge de l'auteur·ice : ses déplacements personnels et sa restauration.

Temporalité de la résidence :

La durée de la résidence est de 3 mois, compris entre le 15 septembre et le 15 décembre 2025 (dates précises à définir ensemble)

Répartition du temps :

Dans le cadre de cette résidence, l'auteur·ice consacre :

70% de son temps à un projet de création ;

30% de son temps à des actions culturelles.

Projet de création

Cette résidence BD doit permettre à la personne retenue d'écrire et de travailler sur un projet personnel de bande dessinée destiné à être publié et diffusé.

En lien avec ce projet de création et, plus globalement son métier, l'auteur·ice en résidence participera au festival BD Colomiers (du 21 au 23 novembre 2025) : forme à définir ensemble.

Cycle d'ateliers en milieu scolaire

Engagée dans un Projet Educatif de Territoire (PEDT), la Ville de Colomiers souhaite associer la résidence à sa politique éducative en demandant à l'auteur·ice retenu·e de proposer et d'animer des ateliers de pratique artistique en milieu scolaire.

Il est donc demandé à l'auteur·ice retenu·e de concevoir et animer un cycle de 7 séances de 2h à destination d'une classe élémentaire de la ville de Colomiers. Ce cycle débutera début octobre et se poursuivra jusqu'aux vacances de Noël. L'auteur·ice devra proposer un cycle pour les CM1 ou les CM2.



© Quentin Bohuon



© Margaux Meissonnier

L'équipe :

Amandine Doche,
coordinatrice des
résidences et directrice
artistique du festival. Votre
principale interlocutrice
pour la préparation et le
déroulement de votre
résidence ainsi que pour
le suivi de votre travail.
C'est à elle que vous devrez
envoyer votre dossier.

[amandine.doche@mairie-
colomiers.fr](mailto:amandine.doche@mairie-colomiers.fr)
05 61 15 24 13

Pauline Bonilla, chargée
d'administration et de
production du festival.
Elle veille à l'organisation
logistique de votre
résidence et s'assure du
bon déroulement des
aspects pratiques.

[pauline.bonilla@mairie-
colomiers.fr](mailto:pauline.bonilla@mairie-colomiers.fr)
05 61 15 23 83

François Poudevigne,
chargé de programmation
et de médiation du festival.
Il vous accompagnera
dans la mise en place
de l'animation à laquelle
vous participerez durant
l'événement.

[francois.poudevigne@
mairie-colomiers.fr](mailto:francois.poudevigne@mairie-colomiers.fr)
05 61 15 23 06

Gwendolyne Cravero,
chargée de communication
du festival. Votre
contact privilégié pour la
valorisation de votre travail
auprès du public.

[gwendolyne.cravero@
mairie-colomiers.fr](mailto:gwendolyne.cravero@mairie-colomiers.fr)
05 61 15 23 84

Votre dossier de candidature doit comporter :

- un **curriculum vitae** (qui renseigne notamment votre lieu de vie) ;
- un **statut professionnel** (n° SIREN, SIRET, affiliation MdA) ou un **projet de professionnalisation** (diplôme d'école d'art pour les jeunes diplômé·es) ;
- une **note d'intention** (qui précise le projet de création et le descriptif des ateliers menés en milieu scolaire) ;
- un **dossier illustré représentatif** de votre travail.

Les dossiers doivent être adressés au plus tard le jeudi 29 mai, par voie électronique à l'adresse suivante : amandine.doche@mairie-colomiers.fr
05 61 15 24 13



Merci de transférer votre dossier via un hébergeur de fichier (du type wetransfer.com) car notre messagerie n'accepte pas les pièces jointes de plus de 10 Mo.

Critères de sélection

Les candidat·es s'engagent à être **disponibles sur l'ensemble de la période de la résidence**, comprise entre le 15 septembre et le 15 décembre 2025 (dates précises à définir conjointement avec le lauréat ou la lauréate).

Cette résidence d'artiste est ouverte aux auteur·ices :

- **professionnel·les ou en voie de professionnalisation (jeunes diplômé·es d'école d'art) ;**
- **faisant preuve d'un statut (MdA, autoentrepreneur) ou d'un projet de professionnalisation ;**
- **français·es ou étranger·es disposant d'un visa ;**
- **sans limite d'âge ;**
- **dont le travail artistique constitue l'activité principale.**

Le projet vise à proposer à l'auteur·ice l'expérience d'un milieu professionnel et géographique différent. Il s'agit d'amener un regard extérieur et neutre de toutes préconceptions.

- **Les candidat·es doivent justifier d'une résidence principale éloignée d'au moins 50 kilomètres de Colomiers.**

Est également attendu de la part la personne retenue :

- une capacité à rendre accessible sa démarche et à susciter l'intérêt ;
- une capacité à écouter, traduire des attentes et à transmettre, même aux plus jeunes.



L'équipe © Pauline Henric

Si votre candidature est retenue, comment ça se passe ?

ÉTAPE 1

Dans les jours suivants l'envoi de votre dossier, vous recevrez un mail confirmant sa bonne réception. Sans accusé de réception 3 jours après l'envoi, n'hésitez pas à nous recontacter.

Si votre dossier n'est pas retenu, vous recevrez un mail explicatif et détaillé **la semaine du 13 juin 2025**.

Si votre candidature est pré-sélectionnée pour un entretien de 30 minutes en visio', vous recevrez un mail **au plus tard le 13 juin** pour vous donner toutes les modalités de l'entretien.

3 candidatures sont retenues pour les entretiens.

ÉTAPE 2

L'entretien en visio' aura lieu **le jeudi 19 juin, entre 9h et 13h**.

Les deux personnes présentes pour cet entretien seront François Poudevigne et Amandine Doche.

Cet entretien sera l'occasion de revenir sur votre parcours, votre projet de création et vos motivations. Ce sera également l'occasion de nous poser toutes les questions que vous avez et de définir ensemble les dates de votre présence.

Que vous soyez retenu·e ou non, vous recevrez un appel téléphonique le **vendredi 20 juin** pour vous informer du choix final.

ÉTAPE 3

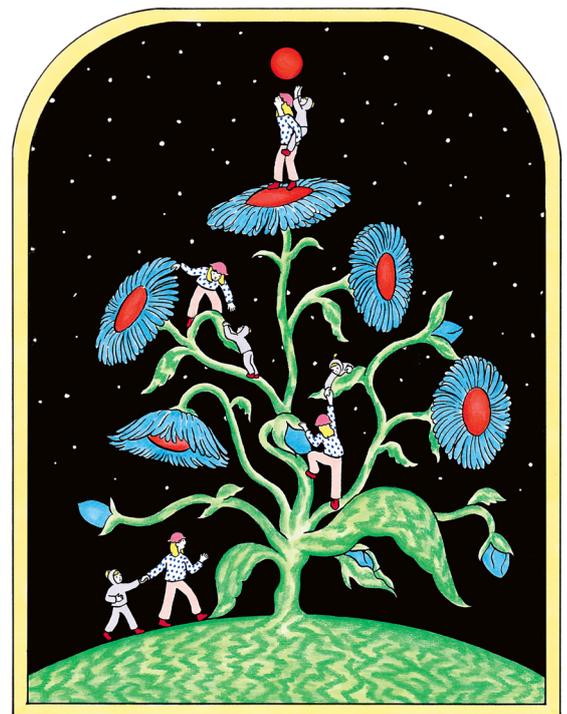
Si vous êtes retenu·e, nous reprendrons contact avec vous **fin juin** pour récolter les éléments utiles à la formalisation de la convention pour officialiser administrativement votre résidence.

Une fois validée, vous la signerez et nous la retournerons signée par mail, accompagnée d'un devis TTC et d'une fiche de renseignement que nous vous communiquerons.

À cette occasion, nous vous demanderons de nous communiquer les éléments nécessaires à l'annonce de votre résidence sur notre site internet : une courte bio' d'environ 1 500 signes, une sélection de 5 à 10 photos ou illustrations libres de droits avec légendes et copyright.

Avant votre arrivée à Colomiers, vous devrez nous transmettre une attestation d'assurance pour votre responsabilité civile au titre d'occupant·e temporaire des espaces de la résidence mise à votre disposition.

À bientôt !



© Charlotte Bresler

Annexes - Infos pratiques



Le logement

Maison individuelle meublée | 1 étage | 2 chambres | 1 bureau | 1 salle de bain
Connexion internet | Chauffage

Commerces

À quelques centaines de mètres du logement, vous trouverez des commerces qui vous permettront de faire vos courses essentielles : hypermarché, spécialiste de l'alimentation surgelée, pharmacie. Il y a aussi sur le parking du Super U (9 min à pied) un marché de plein-vent les jeudis et samedis matin.

Se déplacer

La société Tisseo assure les transports en commun sur le territoire. Plusieurs arrêts de bus se trouvent aux alentours du logement.

tisseo.fr

De plus, un vélo vous est prêté pendant votre résidence !

Sortir

Colomiers est une ville paisible qui dispose d'un [cinéma](#) récent pour vos sorties. Vous y trouverez aussi le [Pavillon blanc](#), une médiathèque moderne et bien fournie. Une carte d'emprunt y est mise à disposition du-de la lauréat-e. Toulouse est facilement accessible : la gare, à 20 minutes à pied, permet de rejoindre le centre via la ligne TER Toulouse-Auch. Vous pouvez aussi prendre la ligne de bus L2, à 5 minutes à pied, qui rejoint le métro A. *Attention toutefois aux horaires, car trains et bus ne circulent pas très tard le soir. Mais avec un peu d'organisation, tout se passe sans souci !*